

L'intégration des femmes au projet Énergie Saguenay

Mémoire présenté au Bureau des audiences publiques sur l'environnement
(BAPE) dans le cadre du Projet GNL-Québec au Saguenay

Rédaction réalisée par *Accès-Travail-Femmes*

21 Octobre 2020



Présentation de l'organisme

Accès-Travail-Femmes est un organisme à but non lucratif fondé en 1987 ayant pour mission principale d'améliorer les conditions socio-économiques de femmes dans une perspective d'égalité et d'équité en matière d'emploi. Notre organisme offre donc aux femmes du Saguenay un tremplin vers le monde du travail. Depuis 1995, nous offrons également des services auprès d'une clientèle mixte sous le nom d'*Accès-Travail-Emploi* et coordonnons plusieurs services dans le domaine de l'employabilité.

Ayant toujours à cœur notre mission première, notre organisme travaille quotidiennement à augmenter l'employabilité des femmes ainsi que leur autonomie financière. En ce sens, nous travaillons également à développer un partenariat avec les entreprises du secteur afin de favoriser l'embauche des femmes et ainsi, soutenir la diversification professionnelle.

Au fil de nos 30 ans d'opération, plusieurs milliers de participantes ont eu l'opportunité de découvrir leur potentiel d'intégration au marché du travail aussi bien dans les domaines traditionnels que non traditionnels. En effet, nous avons développé plusieurs champs d'expertises, notamment quant au développement de la main-d'œuvre, à l'intégration au marché du travail, au transfert des compétences et finalement, comme expertes-conseils en condition féminine et dans les domaines non traditionnels.

Toutes nos interventions sont centrées sur les valeurs de l'organisme : le respect de l'individu, l'écoute des besoins et des réalités et la disponibilité de nos ressources.

Préoccupations concernant l'implantation du projet GNL-Québec au Saguenay

Le contexte de cet écrit s'inscrit en réaction envers la volonté de la compagnie GNL-Québec à implanter le projet Énergie Saguenay sur le territoire de la région. Celui-ci a pour but la construction d'un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel sur le site de Port Saguenay afin d'exporter près de 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié.¹ Depuis la médiatisation de ce projet, l'acceptabilité sociale des citoyens de la région s'avère divisée en deux polarités bien distinctes. D'un côté, le projet est applaudi en raison de la diversification économique dans la région et de l'autre, il est fortement critiqué en raison de ses impacts sur l'environnement et des risques auprès de la population local.

C'est à notre grand désarroi que nous constatons que la compagnie n'a guère suivi les recommandations du Gouvernement du Québec quant à l'utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+). Malgré les études émises par l'entreprise afin de répertorier les conséquences économiques, environnementales ainsi que sociales, les répercussions spécifiques sur les femmes n'ont pas été considérées dans l'étude de ce projet.

Bien que notre organisme appuie fortement les initiatives économiques favorisant l'augmentation des emplois dans la région, l'analyse de ce projet met en doute les efforts mis en place par la compagnie pour favoriser l'intégration des travailleuses de notre région et même, de réduire les risques envers celles-ci. Plus précisément, les risques associés à un projet de ce genre ont été répertoriés par le passé dans le cadre de diverses études. Par exemple, il est connu que l'augmentation de travailleurs non permanents, tel que dans la phase de construction d'Énergie Saguenay, peut être corrélé à une augmentation de la violence envers les femmes.²

¹ <https://energiesaguenay.com/fr/le-projet/description-du-projet/> (20 Octobre 2020)

² Conseil du statut de la femme (CSF), 2012, Les femmes et le Plan Nord : pour un développement nordique égalitaire, Gouvernement du Québec.

En effet, malgré la promesse de la création de nombreux emplois sur le territoire, il est malheureux de constater la non-présence d'initiatives sociales pouvant favoriser l'embauche de travailleuses, principalement sur des postes traditionnellement occupés par des hommes ainsi que des travailleurs éloignés du marché du travail. Parmi ces initiatives sociales, nommons entre autres des programmes de conciliation travail-famille, des programmes d'accès à l'égalité pour les femmes et des formations spécifiques pour contrer le harcèlement sexuel et l'intimidation. Malgré les efforts fournis par les acteurs sur le territoire, cela reste en vain lorsqu'il y a absence d'une collaboration concrète de la part des grandes entreprises voulant s'implanter sur le territoire.

Il est également à considérer le fait que ce projet s'inscrit sur une période de 25 ans et qu'un investissement dans le secteur industriel est susceptible de nuire à d'autres secteurs économiques de la région tel que celui du tourisme. Davantage d'études devraient être apportées à cet effet, mais nous croyons que la pérennité des investissements régionales devraient être prise en considération, en plus des facteurs liés à la dépendance économique en matière d'égalité homme-femme.

Nous espérons que les facteurs liés à la condition féminine pourront être inclus dans l'analyse de la viabilité du projet Énergie Saguenay, spécifiquement lorsque certains risques peuvent affecter les conditions de santé des familles de la région. Tel que mentionné par Simone de Beauvoir, c'est bien le travail qui peut seul garantir à la femme une liberté concrète³, et pour ce faire, il est primordial que la place de la femme soit assurée dans un projet de cette envergure.

L'équipe d'Accès-Travail-Femmes
418 695-0834 / 1-866-695-0834
atf.ate@accestravailsaglac.ca

³ Simone de Beauvoir - 1908-1986 - Le Deuxième Sexe, tome I - 1949